

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° CC-2024-090

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240924-CC_2024_090-DE



L'an deux mille vingt-quatre

Le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 18 septembre 2024

Nombre de membres :

En exercice	37
Présents	26
Votes	32

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Thierry BADEL, Cyprien POUZARGUE, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN

ABSENTS / EXCUSES :

Loïc BIOT, Raphaëlle GUERIAUD, Hélène DESTANDAU, Gérard MAGNET, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS :

Fabien BREUZIN donne procuration à Cyprien POUZARGUE
Anne RIBERON donne procuration à Jean-Pierre CID
Patrick BERRET donne procuration à Pascale CHAPOT
Véronique MERLE donne procuration à Pascale DANIEL
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI
Christèle CROZIER donne procuration à Christian FROMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard CHATAIN

CULTURE

Approbation de la programmation du festival "Les mots en l'air"

Rapporteur : Madame Caroline DOMPNIER du CASTEL, Vice-Présidente déléguée à la Culture

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (Copamo) validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'actions culturelles,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 3 septembre 2024,

Manifestation culturelle intercommunale sur le thème des mots, le festival « Les mots en l'air » est un événement hors les murs festif, fédérateur et gratuit, rassemblant de nombreuses formes d'expression artistique : du théâtre à la chanson, en passant par l'humour, mais aussi l'improvisation, des expositions, des lectures, des auteurs... le seul point commun reste les mots.

La programmation se veut éclectique, de qualité, accessible à tous et répond à la visée de la Copamo de rendre accessible la culture en milieu rural.

Ainsi, le festival « Les mots en l'air » a pour objectifs :

- De fédérer les communes de la Copamo autour d'un projet culturel commun ouvert à tous les publics
- De rassembler toutes les formes d'expression artistique
- D'inviter le public à la découverte et à la rencontre d'artistes de tous les horizons
- De créer du lien entre les acteurs culturels du territoire et la Copamo.

En 2023, la 1^{ère} édition a rassemblé plus de 1400 personnes de tous âges (jeune public, adolescents, familles, adultes, seniors).

Fort de la réussite de cette précédente édition, la Copamo souhaite reconduire l'évènement en 2025, les 23, 24 et 25 mai à Chabanière, Beauvallon, Chaussan et Saint-André-la-Côte.

Tableau de programmation prévisionnelle de la 2^{ème} édition du festival « Les mots en l'air », sous réserve de confirmation

Vendredi 23 mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du festival : OSCAR LES VACANCES (chanson électro pop) + 1^{ère} partie
Samedi 24 mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Animations proposées par les bibliothèques • Atelier d'écriture avec les auteurs-compositeurs-interprètes IGIT et JACK SIMARD : écriture d'une chanson avec le public, chantée le soir-même par les artistes • Atelier poésie • Salon du livre : Bibliothèque de Saint-Andéol-le-Château • Scène ouverte • Fresque participative • Pièce de théâtre Les Pieds Tanqués, Cie Artscénium Théâtre • Co-plateau IGIT / JACK SIMARD
Dimanche 25 mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Animations proposées par les bibliothèques • Spectacle tout public à partir de 5 ans (théâtre d'ombres) : Histoire Papier, Cie Haut Les Mains • Arts de rue et théâtre d'improvisation • Concert de musique festive, groupe ZARZHA

Plan de financement prévisionnel du festival « Les mots en l'air »

Dépenses TTC	Recettes TTC
Frais artistiques liés aux spectacles et prestations : 15 000€	Autofinancement : 25 000€.
Taxes (SACEM, SACD) : 3 000€	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000€
Frais divers (hébergement, restauration, transport etc) : 2 000€	
Frais techniques et logistiques : 10 000€	
TOTAL : 30 000 €	TOTAL : 30 000 €

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 26 SEP. 2024
Notifié ou publié
le 26 SEP. 2024
Le Président

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon /
www.telerecours.fr, dans
un délai de 2 mois suivant
sa publication*

APPROUVE la programmation du festival « Les mots en l'air » et sa réalisation,

APPROUVE le plan de financement du festival « Les mots en l'air »,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et auprès de tout autre organisme susceptible de participer au projet,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de cette manifestation culturelle.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 26 SEPTEMBRE 2024
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER